



Mémoire prébudgétaire
Présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Août 2017

Renseignements généraux

La Canadian Cable Systems Alliance (CCSA) représente les intérêts de plus de 115 entreprises de communication indépendantes servant les Canadiens d'un océan à l'autre. Les membres de la CCSA branchent les Canadiens à l'information, au divertissement et à d'autres services essentiels. Ils sont composés de coopératives, d'entreprises familiales, de bandes des Premières Nations et d'entrepreneurs fournissant des services aux Canadiens tant dans les marchés urbains que ruraux partout au pays et livrent concurrence aux grandes sociétés verticalement intégrées en matière de choix, de technologie, de service et de prix. Les membres de la CCSA sont des entreprises qui investissent dans leur collectivité. Ils fournissent des emplois et parrainent des événements locaux, car leur relation avec la collectivité ne repose pas uniquement sur les affaires; ils connaissent leur collectivité et y vivent également.

Voici trois recommandations concrètes en matière de politique publique qui tiennent compte de l'accent que met le Comité sur les améliorations de rendement individuelles et organisationnelles qui, nous en convenons, seront essentielles à la réalisation d'une croissance économique durable pour l'ensemble des Canadiens dans les années à venir.

Recommandations

- 1. Accroître les investissements dans les services à large bande en tant qu'infrastructure essentielle**
- 2. Abaisser l'impôt sur les gains en capitaux pour les propriétaires de petite entreprise**
- 3. Réduire le taux d'impôt des petites entreprises**

Accroître les investissements dans les services à large bande en tant qu'infrastructure essentielle

Les membres de la CCSA ont été ravis de constater, dans le budget de 2016, un engagement à consacrer 500 millions de dollars à l'expansion de l'accès aux services à large bande en milieu rural. À la suite de cette annonce, la CCSA a collaboré avec le gouvernement fédéral pour aider à la conception et à la mise en oeuvre de ce programme. Cet engagement aura une incidence profonde sur l'industrie des communications dans les régions rurales et éloignées du Canada où nos membres possèdent un savoir-faire diversifié et approfondi puisqu'ils mènent leurs activités dans de tels emplacements depuis des décennies.

Nous sommes reconnaissants au gouvernement d'avoir consulté la CCSA pour la conception de cet important programme. Nous avons exprimé notre préoccupation à l'égard du fait que les grandes sociétés refusent souvent l'accès à leurs installations de transport par fibre ou exigent pour cet accès un prix que ne peuvent payer les fournisseurs indépendants plus petits et les clients ruraux qu'ils servent. Nous nous sommes donc réjouis de constater que le noyau du programme est un engagement à améliorer le transport entre les collectivités pour fournir une capacité accrue et une vitesse accrue pour accéder à la dorsale Internet. Nous sommes également ravis que les projets de raccordement au dernier kilomètre soient admissibles. Ces aspects du programme, ainsi que l'accès ouvert, devraient grandement améliorer la situation pour les Canadiens ruraux.

Notre recommandation pour le prochain cycle budgétaire est que le gouvernement continue de consulter la CCSA et nos membres à mesure que le programme Brancher pour innover sera déployé. Nous demandons également que le gouvernement songe à faire d'autres investissements dans l'infrastructure des services à large bande compte tenu de l'importance de l'accès à Internet haute vitesse pour tous les Canadiens, où qu'ils habitent, ainsi que pour la capacité concurrentielle et la productivité de l'économie canadienne.

Abaisser l'impôt sur les gains en capitaux pour les propriétaires de petite entreprise

À l'heure actuelle, les gains en capitaux sont imposés à raison de 50 % des gains au taux marginal d'imposition du particulier ou de l'entreprise. Avant le dernier budget, il a beaucoup été question d'augmenter le montant imposable à 75 % des gains. Cela aurait nuit aux propriétaires de petite entreprise qui souhaitent vendre leur entreprise et financer leur retraite au moyen des profits réalisés puisqu'ils n'ont généralement pas de régime de retraite. La CCSA désapprouve l'augmentation du montant imposable et estime que, si des modifications sont effectuées, elles devraient plutôt consister à réduire à 25 % le montant imposable pour les petites entreprises.

Nous faisons remarquer que les États-Unis envisagent actuellement une vaste réforme fiscale et d'importantes réductions d'impôts pour les entreprises et sur les gains en capitaux. Le Canada doit emboîter le pas s'il veut demeurer concurrentiel.

Réduire le taux d'impôt des petites entreprises

Enfin, la CCSA recommande que le gouvernement continue sur la voie d'une réduction de l'impôt des petites entreprises. Il faut faire passer de 11 % à 9 % le taux versé par les petites entreprises d'ici quelques années afin de stimuler l'investissement et l'embauche chez les petites entreprises.

Conclusion

La CCSA et nos membres remercient les membres du Comité de leur travail important et de l'occasion de soumettre nos propositions pour le budget de 2018. Nous sommes impatients de

poursuivre avec le Parlement nos travaux fructueux pour toutes les parties et accepterions volontiers l'occasion de comparaître en personne devant le Comité lorsqu'il procédera à ses audiences à l'automne.